

panorapresse.ouest-france.fr

Concours de plaidoires : les lycéennes de Marcel-Gambier font entendre leur voix

3-4 minutes

Au théâtre de [Lisieux](#), huit lycéennes de Marcel-Gambier ont défendu avec éloquence des causes sociétales lors de la finale du concours de plaidoiries.

Mardi, le théâtre de [Lisieux](#) a accueilli la finale de la 17^e édition du concours de plaidoiries organisé par le lycée Marcel-Gambier. Devant près de 200 élèves, huit lycéennes de Première ont pris la parole pour défendre avec conviction des causes liées aux droits humains, aux violences, à la tolérance ou encore à l'environnement.

Des paroles engagées

Les finalistes ont présenté des textes personnels et engagés sur des sujets de société particulièrement actuels : *Un amour inconditionnel* pour Camille Guth, *Haïti : là où les femmes ont cessé de vivre* pour Tess Dietsch, *La vague* pour Anna Cordon, *Tolérer, c'est déjà accepter* pour Lucile Lefèvre, *Haelp !* pour Louise Grall, *Un fusil dans mon cartable* pour Maëlys Blondel, *Le silence des innocentes* pour Luna Mary et *Un murmure dans la nuit* pour Anne Maeline.

Les élèves se sont produits devant un jury composé notamment de Maître Sébire, avocate au barreau de [Lisieux](#), [Loïc Nicolle](#), animateur développement durable pour l'agglomération de Lisieux, un représentant de la municipalité de [Lisieux](#), Anne-Sophie Baert de la librairie Les Grands Chemins, un représentant de la Ligue des droits de l'Homme de [Lisieux](#) ainsi qu'un représentant d'Amnesty International.

Tout au long de l'année, les sept classes de Première ont participé à dix séances de travail encadrées par [Sandrine Morel](#), professeure-documentaliste et référente culturelle du lycée. Choix des sujets, recherches documentaires, écriture puis entraînements oraux devant leurs camarades : les élèves ont progressivement affiné leurs textes avant les sélections qui ont permis de retenir huit finalistes.

Le proviseur du lycée, François Sady, insiste lui aussi sur la portée éducative de ce concours : « **On accompagne nos élèves pour qu'ils deviennent des citoyens en leur apprenant à douter et à se remettre en question.** »

À l'issue de cette finale marquée par l'émotion et l'engagement des candidates, plusieurs prix ont été décernés. La Ligue des droits de l'Homme a récompensé Maëlys Blondel et Lucile Lefèvre. Amnesty International a remis son prix à Louise Grall, qui obtient également le prix de l'originalité. Le prix du jury pour l'éloquence a été attribué à Tess Dietsch. Enfin, Luna Mary a reçu le prix spécial du jury ainsi que le prix du public, décerné par les élèves présents dans la salle.

Ce concours de plaidoiries est devenu un rendez-vous incontournable de la vie culturelle et citoyenne du lycée Marcel-Gambier, révélant chaque année de jeunes orateurs capables de défendre leurs idées avec talent et conviction.

Hugo SENNELIER



Finale du concours de plaidoiries du lycée Marcel-Gambier au théâtre de [Lisieux](#). | Hugo SENNELIER